



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Catéchisme Historique

Fleury, Claude

Munster, 1786

Leçon XXV. Du Sacrement de Pénitence.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-49154](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-49154)

nourriture. D. Dites les autres dispositions. R. La foi, toutes les vertus, & principalement la charité envers le prochain. D. Est ce un grand mal de communier indignement? R. C'est manger sa condamnation. D. Qu'est-ce que le Viatique? R. C'est la Communion que l'on donne aux mourans.

LEÇON XXV.

Du Sacrement de Pénitence.

A PRES le Baptême & la Confirmation, les Chrétiens ne devroient avoir besoin que de l'Eucharistie jusqu'à la mort. Mais il n'y en a gueres qui ne tombent dans des péchés mortels, qui tuent l'ame, en éteignant la charité, & qui méritent la mort éternelle; & pour guérir un si grand mal, il n'y a point d'autre remède, après le Baptême, que le Sacrement de Pénitence. Celui qui veut le recevoir, doit premierement se repentir de ses péchés, & en avoir une véritable douleur, fondée sur la foi & sur la crainte de Dieu, avec une ferme résolution de se corriger, qui exclue tout-à fait la volonté de pécher; ce qui renferme un commencement d'amour de

de Dieu: & cette douleur qui brise le cœur du Pénitent, s'appelle Contrition. Il faut ensuite se confesser à un Prêtre, lui déclarant naïvement tous les péchés dont on se sent coupable: puis accomplir fidèlement la peine que le Prêtre impose pour satisfaction des péchés. Il y a donc trois choses nécessaires de la part du Pénitent: la contrition, du moins imparfaite, la confession, la satisfaction. Les peines que l'on impose, sont d'ordinaire ces trois sortes de bonnes œuvres, la prière, le jeûne & l'aumône; & elles doivent être proportionnées à la qualité du péché, & à la force du Pénitent.

Demande. A qui le Sacrement de Pénitence est-il nécessaire? *Réponse.* A ceux qui ont commis quelque péché mortel après leur Baptême. D. Qu'est-ce que le péché mortel? R. C'est le péché qui est digne de la mort éternelle. D. Que doit faire le pécheur pour recevoir ce Sacrement? R. Être contrit, se confesser, & satisfaire. D. Qu'est-ce que la Contrition? R. C'est la douleur d'avoir péché, avec la résolution de s'en corriger. D. Peut-on haïr le péché sans aimer Dieu? R. Il doit y avoir au moins quelques

quelque commencement d'amour. D. Comment doit-on se confesser? R. Sans rien céler, ni rien déguiser. D. Qu'est-ce que la satisfaction? R. C'est l'accomplissement de la peine imposée par le Prêtre. D. Quelles sont ces peines pour l'ordinaire? R. Des prières, des jeûnes & des aumônes.

L E Ç O N X X V I.

Suite de la Penitence.

A PRES que le Pénitent est confessé & qu'il a promis de satisfaire, le Prêtre doit l'absoudre, s'il lui voit des marques suffisantes de conversion: si non il doit lui refuser l'absolution, sous peine de se damner avec le pécheur. S'il doute qu'il soit bien converti, il doit différer. L'absolution bien reçue efface les péchés, quels qu'ils soient. Quant aux moindres péchés que l'on appelle véniels, & qu'il est comme impossible d'éviter entièrement pendant la vie, ils peuvent être remis par la prière, l'aumône, & les autres bonnes œuvres. Mais quelques petits que ces péchés nous paroissent, il faut toujours avoir grand soin de nous en purifier, & de
les